



Des services

pour les associations

angevines



L'espace ressources de la vie associative de la Ville d'Angers



Besoin de vous faire connaître ?

Besoin d'un financement, de bénévoles ?

De louer du matériel ? De réserver une salle ?



L'espace ressources de la vie associative de la Ville d'Angers a la solution. Situé à la Cité des associations, il constitue un lieu d'accueil, de promotion, d'information, de formation et d'échanges pour et entre toutes les associations angevines de tout secteur d'activité.

Les services mis à la disposition des associations sont majoritairement gratuits (sauf indication contraire).



Sommaire

Lieu d'information et d'orientation	// 5
<u>Ressources documentaires</u>	// 5
<u>Domiciliation</u>	// 6
<u>Espace numérique associatif</u>	// 6
<u>Expositions/animations temporaires</u>	// 7
<u>Informations collectives des bénévoles</u>	// 7
<u>Ressources audiovisuelles</u>	// 8
<u>Mise à disposition de salles</u>	// 8
<u>Services et démarches en ligne</u>	// 9
	
Envie d'en savoir plus ?	// 10
Besoin de vous faire connaître ?	// 10
Infos pratiques	// 11



Lieu d'information et d'orientation

L'espace ressources de la vie associative est à l'écoute des associations angevines et des porteurs de projets ayant des questionnements sur le fonctionnement associatif.

Le service propose un premier niveau d'information et oriente ensuite vers des associations ressources spécialisées, des partenaires institutionnels ou encore les services de la Ville d'Angers.

RENSEIGNEMENTS

02 41 96 34 90
reservations.ddaq@ville.angers.fr



Ressources documentaires

Le fonds documentaire consultable sur place est constitué d'annuaires, guides, revues, d'ouvrages spécialisés et d'abonnements en ligne sur la vie associative.

**Vous avez une recherche spécifique ?
N'hésitez pas à nous contacter.**

RENSEIGNEMENTS

02 41 96 34 90
conseil-formation.ddaq@ville.angers.fr



Domiciliation

Des boîtes aux lettres sont mises à disposition pour 1 an renouvelable une fois :

- des associations en création développant une activité à Angers ;
- des associations qui souhaitent créer une antenne à Angers.

RENSEIGNEMENTS

02 41 96 34 90
reservations.ddaq@ville.angers.fr



Espace numérique

associatif

- Une salle dédiée aux formations informatiques encadrées par un animateur pour permettre aux bénévoles de découvrir des outils numériques au service du projet associatif : collaboration interne grâce aux outils en ligne, communication et mobilisation externe (réseaux sociaux, site internet, emailing...).
- Des créneaux en accès libre sont également mis en place pour vous permettre de consulter Internet ou pour réaliser vos documents et projets numériques. Durant ces accès libres, l'animateur est présent pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches.
- Un accompagnement personnalisé pour vous accompagner à mettre en œuvre votre projet numérique.

RENSEIGNEMENTS

02 41 39 32 62
espace-cite@terre-des-sciences.fr



Expositions

animations

temporaires

Le hall de la Cité des associations peut être mis à disposition pour des expositions temporaires ou des animations.

Une convention précise les conditions de mise à disposition.

RENSEIGNEMENTS

02 41 96 34 64

vie-associative@ville.angers.fr

130 JOURS

d'occupation du hall pour des expositions et des animations par an en moyenne



Informations

collectives

des bénévoles

Des formations gratuites sont proposées pour les bénévoles des associations sur différentes thématiques (gouvernance, méthodologie de projet, recherche de financements...).

Des temps d'information en lien avec l'actualité associative sont proposés pour accompagner les associations dans le cadre des changements réglementaires.

RENSEIGNEMENTS

02 41 96 34 90

conseil-formation.ddaq@ville.angers.fr

180 BÉNÉVOLES

formés par an



PAYANT

Ressources audiovisuelles

Du matériel de sonorisation, audiovisuel, vidéo-projection, éclairage de scène, montage vidéo numérique, enregistrement DVD, duplications en nombre pour vos projets.

Ce matériel est idéal pour sonoriser et éclairer les fêtes associatives, spectacles de théâtre, petits concerts, débats, tournois sportifs intérieurs et extérieurs, kermesses, fêtes scolaires... Une équipe de professionnels est disponible pour vous accompagner dans l'utilisation du matériel et dans vos projets d'enregistrement ou de montage. Un studio son et des bancs de montage vidéo sont disponibles sur place.

RENSEIGNEMENTS

02 41 96 34 70
audiovisuel.ddaq@ville.angers.fr

Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

900 SORTIES

de matériel audiovisuel
en moyenne par an

Mise à disposition de salles

La Cité des associations dispose de 14 salles de 10 à 120 places et d'un espace convivialité pour vos réunions, assemblées générales, activités, conférences...

Le tout facilement accessible avec son parking gratuit et proche du centre-ville.

Mise à disposition de l'espace numérique associatif (PC, vidéoprojecteur, tableau blanc) ; capacité d'accueil de 12 places.

RENSEIGNEMENTS

02 41 96 34 90
reservations.ddaq@ville.angers.fr

Gratuit en journée sauf si formation payante
Payant en soirée (à partir de 19h30)

50 000 PERSONNES

accueillies dans les salles
mises à disposition en
moyenne chaque année



Services

et démarches en ligne

Portail des associations

angers.fr/vivre-a-angers/associations

- L'annuaire des associations
- L'agenda des événements associatifs
- La bourse au bénévolat
- La bourse aux dons
- Le guide des aides

24 000 PAGES

du portail associations
consultées chaque mois

320 DEMANDES

de manifestations
mises en ligne par an
en moyenne

1 400 ASSOCIATIONS

inscrites dans
l'annuaire en ligne

Compte A'tout asso

atout.angers.fr/

Le dossier A'tout contient les données de chaque association et les justificatifs ne sont fournis qu'une seule fois par an pour toutes les inscriptions aux services de la Ville. Le compte internet A'tout permet de réaliser des démarches en ligne 24h/24 et 7j/7 telles que :

- L'actualisation des données de l'association,
- Le téléchargement du logo,
- Le téléchargement des justificatifs de l'association,
- Le suivi des locations (salle, matériel),
- L'accès à des formulaires en ligne (subvention, exposition hall de la Cité, réservation de salle...).

RENSEIGNEMENTS

vie-associative@ville.angers.fr

450 COMPTES

A'tout assos créés

Envie d'en savoir

plus ?

Inscrivez-vous à la newsletter :

- 1** angers.fr/vivre-a-angers/associations
- 2** Rubrique « La newsletter des associations »
(en bas de page)

**Participez à un temps de découverte
de l'espace ressources dédié aux
bénévoles, contactez-nous :**
conseil-formation.ddaq@ville.angers.fr

Besoin de vous

faire connaître ?

**Tous les deux ans, participez à « Agora, forum
des associations ». Vitrine de la richesse et des
savoir-faire du monde associatif, Agora est un
excellent moyen pour votre association de faire
connaître vos activités et vos actions.**

Infos pratiques

VOUS RENDRE

À LA CITÉ DES ASSOCIATIONS

En Tram depuis la gare

Arrêt : Gare direction Ardenne/Avrillé jusqu'à l'arrêt Molière

Puis correspondance :

Bus ligne 9 • arrêt : Cité/Chabada

En bus en journée

Ligne 9 : arrêt Cité/Chabada
Attention ligne non accessible aux personnes à mobilité réduite

Ligne 1 : arrêt Nozay

Ligne circulaire 5 : arrêt Ramon

En bus en soirée

Ligne 1S : arrêt Cité/Chabada

En bus depuis la gare

Ligne 9 : marcher jusqu'à l'arrêt Lices puis descendre • arrêt : Cité/Chabada

À l'arrêt de bus Cité/Chabada, une bande de guidage mène jusqu'à la porte d'entrée du bâtiment.

À vélo

Une piste cyclable dessert la Cité

HORAIRES

D'OUVERTURE

Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
de 8h30 à 19h30

Le mardi : de 8h30 à 23h

Fermé le samedi et le dimanche.

Fermeture tous les soirs à 19h30 pendant les vacances scolaires.





ESPACE RESSOURCES

DE LA VIE ASSOCIATIVE

La Cité des associations
58 bd du Doyenné
49100 ANGERS

02 41 96 34 90

vie-associative@ville.angers.fr

angers.fr rubrique « vivre à Angers » puis « Associations »

